

PRÉFET DE L'ESSONNE

SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'INGÉNIERIE TERRITORIALE
Affaire suivie par :
Cynthia BAYEDISA MIALUTILA
☎ : 01 70 56 43 06
Mél : cynthia.bayedisa-mialutila@essonne.gouv.fr

Palaiseau, le 7/08/2018

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Palaiseau

à

Monsieur le Président de Cœur d'Essonne
Agglomération

Ventilation courrier	
Original à traiter :	DLB/ECJ/A.7
Copie pour information :	DGS/EN
	BA/AH

Objet : Transmission de l'avis de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement de l'Énergie (DRIEE)

P. J. : Copie de l'avis de la DRIEE

Vous m'avez transmis un dossier de demande d'ouverture d'enquête publique unique, préalable à une déclaration d'utilité publique et à la cessibilité des terrains nécessaires au projet de création de la liaison routière Centre Essonne et d'une voie spéciale pour les transports en commun le long de la RD 117 sur les communes de Saint-Michel-sur-Orge, du Plessis-Pâté, de Sainte-Geneviève-sous-Bois, de Brétigny-sur-Orge et de Fleury-Merogis.

Je vous prie de trouver, ci-joint, en communication, l'avis de la DRIEE sur le projet comportant quelques observations, susceptibles d'appeler des précisions de votre part.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître vos éventuelles précisions sur ces observations.

Pour le Sous-Préfet de l'arrondissement de
Palaiseau et par délégation,
Le Secrétaire Général

Stephan ADNOT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D2018-1003



E18233

PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie Ile-de-France

Evry, le 18 JUIL. 2018

Unité départementale de l'Essonne

Nos réf. : A2018-0986
D2018-1003

Affaire suivie par : Mathieu FERNANDEZ
mathieu.fernandez@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01.60.76.34.11 – Fax : 01.60.76.34.88
N:\URBANISME et DD des territoires\projet\liaison routiere centre essonne\LCE -
tronçon Ouest 20180713 rapportinsp.odt



Objet : Projet de création de la liaison routière Centre Essonne (tronçon ouest)

Par courrier du 27 juin 2018, vous m'avez communiqué un dossier relatif à la demande d'ouverture d'enquête publique unique, préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire, pour le projet de création de la liaison routière Centre Essonne (tronçon ouest) et d'une voie spéciale pour les transports en commun le long de la RD 117 sur les communes de Saint-Michel-sur-Orge, du Plessis-Pâté, de Sainte-Geneviève-des-bois, de Brétigny-sur-Orge et de Fleury-Merogis pour avis sur cette opération.

L'unité départementale de la DRIEE a contribué en octobre 2016 à l'avis de l'autorité environnementale en indiquant les points suivants :

L'implantation de la liaison routière est prévue sur un terrain actuellement à vocation agricole. La future voie longe deux entrepôts soumis à enregistrement au titre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sur la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois :

* PRECISIUM arrêté préfectoral du 28/09/2012 ;

* BEAULIEU PROPETIES Arrêté préfectoral complémentaire du 06/04/2006 (les prescriptions se substituent à l'Arrêté préfectoral de 1992).

Pour ces deux entrepôts, un Porter-à-Connaissance « Risques Technologiques » a été produit. En effet, en cas d'incendie dans ces derniers, les flux thermiques sortent des limites de leurs sites.

Au vu du tracé projeté, la liaison routière est concernée par les flux de 3 kW/m² (zone des effets irréversibles) et 5 kW/m² (zone des premiers effets létaux).

En réponse à cette remarque le maître d'ouvrage reprenait l'hypothèse d'un tracé éloigné des installations classées. J'appelle votre attention sur le fait que le tracé proposé intercepte toujours les zones de dangers.

Par la suite, en avril 2018, l'exploitant de l'entrepôt BEAULIEU PROPETIES a informé l'inspection que la communauté d'agglomération Cœur Essonne souhaite acheter 115 m² de la parcelle lui



Certificat FR015650-2

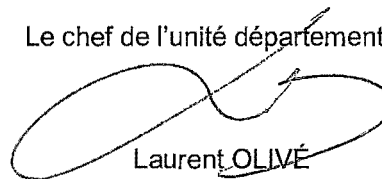
Champ de certification disponible sur :
www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Cité administrative – Boulevard de France - 91010 EVRY CEDEX

appartenant actuellement. Cette partie du terrain, est située dans les zones des effets irréversibles en limite des flux thermiques de 5 kW/m².

Toutefois, comme indiqué dans les Porter-à-Connaissance « Risques Technologiques », la construction d'infrastructures de transport uniquement pour les fonctions de desserte de la zone industrielle est possible dans ces zones d'aléas.

Le chef de l'unité départementale

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a smaller loop and a final stroke that ends in a small hook. The signature is positioned above the printed name 'Laurent OLIVÉ'.

Laurent OLIVÉ